

INFOS  
CULTURE  
CITOYENNETÉ  
SOCIÉTÉ  
VIE  
FOSSOISE

# LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België

P.P. - P.B.

5070 FOSSES-LA-VILLE

BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

Exp. : Centre culturel - Pl. du Marché, 12 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît qu'une fois par an

MARS 2011 - N° 16 - 1€

**EXCLUSIF !**

dans ce numéro,  
**VICTORIA  
ABRIL**

se confie :

**«JE SUIS  
UN POISON...»**

**16**



**Prochaine parution**  
le 29 avril 2011

**Editeur responsable :**

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossaise asbl, Place du Marché, 12 à 5070 Fosses-la-Ville.

**Où trouver**

**le «Nouveau Messenger»?**

Pour Fosses Centre : à la Maison de la culture et du tourisme, à la librairie (rue de Vitriaval), au Press Shop, à la boulangerie Dardenne, au restaurant Le Vin 100.

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la station Leruth (Névremont), à la boulangerie Aux Anjes (Bambois), à l'épicerie Au Sartia (Sart-Eustache), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent), à La Tarterie (Vitriaval).

**A quel prix?**

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

**Contact / Abonnements**

Par téléphone : 071 71 46 24  
Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, 12, place du Marché, 5070, Fosses-la-Ville  
Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be  
Compte : 360-1021574-73

**Comité de rédaction**

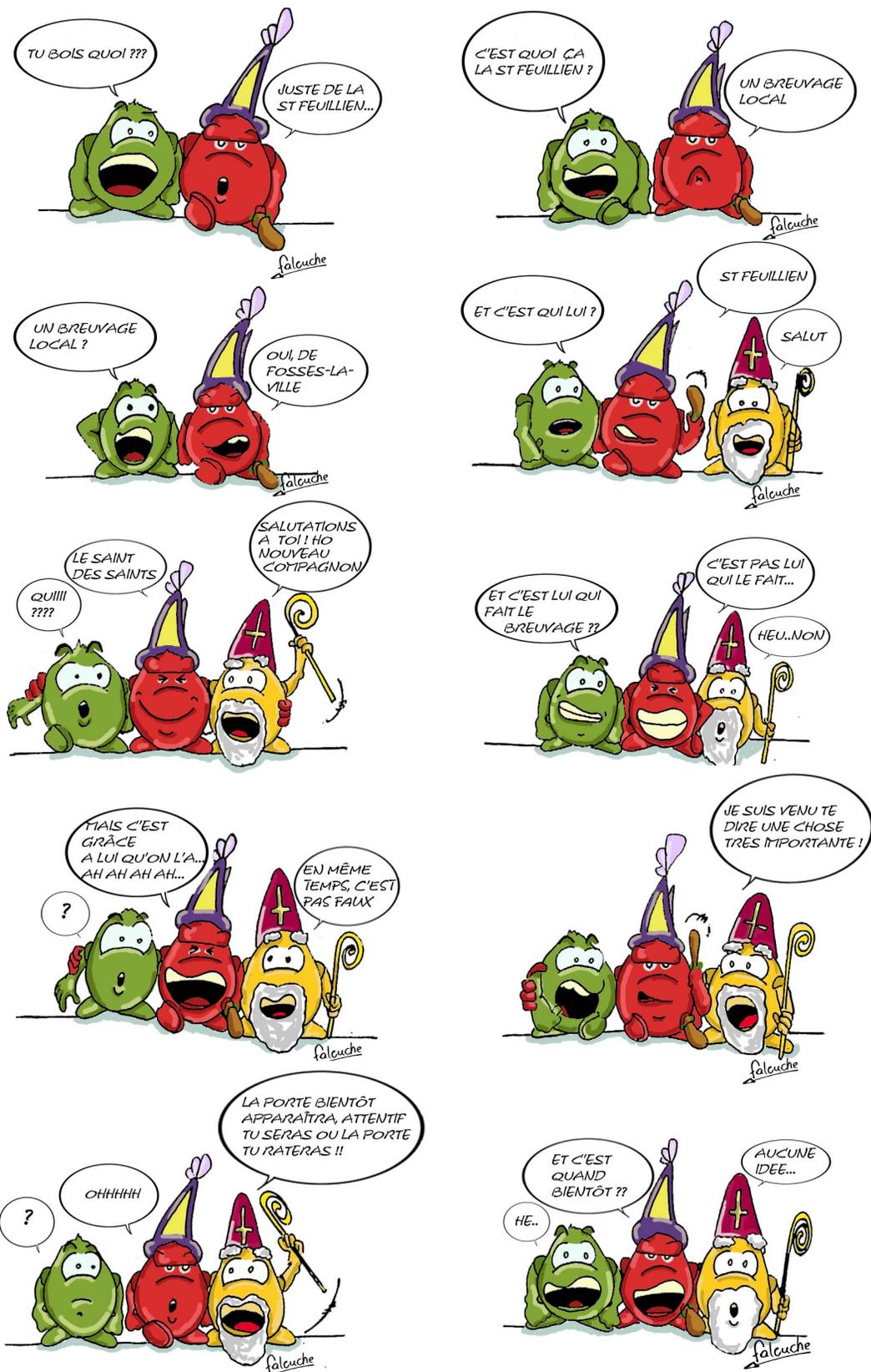
Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Etienne Drèze, Anne Lambert, Philippe Malboury, Annie Lefèvre, Michel Dargent, Eugène Kubjak, Daniel Piet, Grégory Piet, Laurence Denis, Falcuiche, Michaël Meurant, Pierre-Jean Vandersmissen

Le Comité de rédaction du Nouveau Messenger a tenu compte de vos remarques (si si...), c'est pour ça que vous trouverez dans ce numéro 16, à côté de nos rubriques traditionnelles, une page sportive et une en wallon ! En espérant que ces ajouts comblent certaines lacunes et satisfassent votre intérêt ... Et comme à l'accoutumée, nous vous rappelons que le Nouveau Messenger est votre mensuel et qu'à tout moment vous pouvez nous faire parvenir vos articles, vos coups de cœur, pensées, idées, histoires farfelues ou tout simplement vécues ...

La rubrique portrait devrait également vous intéresser : il s'agit chaque mois de découvrir quelqu'un dont le métier, la passion ou la vie nous semble mériter un coup de projecteur. Et pour ceux qui ont la bougeotte, notre carnet de voyage est toujours l'endroit rêvé où y relater un périple, une excursion, un trip, afin de nous emmener, lecteur assis et passif, à la découverte d'Ailleurs, proches ou lointains...

A vos plumes donc ! (Et quant à ce poison d'Abril...)

■ Michaël Meurant



# Une nouvelle statue sur la place du Marché !

Voici le titre que l'on pouvait certainement lire dans le « Messenger »... il y a 25 ans ! La statue du Chinellon a été inaugurée le 8 Mars 1986. Belle occasion pour aller rencontrer un Fossois bien connu, Mr Marcel Nulens, dinandier-ciseleur.



meau... Cela représente en tout 1500 heures de travail étalées sur 4 ans !

« L'élément le plus complexe était la collerette qu'il fallait faire correspondre et placer autour de la tête »

C'est le 2 mars 1986 que la statue a été placée sur la Place du Marché. « J'ai choisi un dimanche, sans prévenir personne pour être tranquille ! Quelques membres de la famille sont venus m'aider. Nous avons placé un voile au-dessus pour la semaine. Le jour de l'inauguration il est resté accroché, nous avons eu beaucoup de plaisir ! »

On m'a parlé d'une rénovation pour l'occasion...

« Oui ! Grâce au syndicat d'initiative et à la société des Chinellons. »

D'abord le remplacement du yatagan cassé de l'adolescent pour le Laetare. Et à la bonne saison, je procéderai à une remise en valeur des visages et un rafraîchissement complet. Les personnages seront entièrement nettoyés et l'ensemble de la statue sera verni. »

Quelle fierté pour un Fossois ! « Ah... C'est l'œuvre la plus importante de ma carrière ! »

■ Pierre-Jean Vandersmissen

(merci à Benjamin Brasseur pour la relecture...)

**V**oilà 25 ans que le Syndicat d'Initiative est venu vous demander un travail particulier. Comment cela s'est-il passé ? D'où venait ce projet ?

« C'est Robert Meuter, président du SI à l'époque, qui m'a contacté afin de réaliser ce monument intéressant pour Fosses. Très enthousiaste à l'idée de ce projet, j'ai d'abord commencé quelques esquisses au crayon, puis 2 projets en terre et c'est ce modèle qui a été retenu. Ensuite, la demande officielle est arrivée du secrétaire Mr Marcel Scieur. J'ai accepté en précisant que je ne voulais pas de délais ! J'étais enseignant et ne pouvais travailler que le w-e et pendant les congés. J'étais libre d'inspiration. J'ai créé 3 Chinellons d'âges différents. Le petit est un bonhomme maladroit, comme on les voit si mignon le jour du Laetare. L'adulte lui tient la main. On peut tourner autour de la statue. Les 3 hauteurs différentes permettaient une certaine diversité. »

On s'en doute, un tel ouvrage demande un temps de travail important et différentes étapes de fabrication. Difficile de relater tous les détails. Voici donc un bref aperçu :

Projet en terre - Croquis et dessins d'attitudes, d'anatomie - Maquettes du grand chinellon (90 cm) en cuivre battu pour constater les problèmes techniques « Ce travail m'a aidé à comprendre comment j'allais procéder et il fallait aussi penser à la fixation sur le socle. Mon frère m'y a beaucoup aidé »

Travail de battage, ciselure, d'abord du grand. « Tous les éléments (torse, jambes, ...) sont en 2 coquilles, le cuivre est recuit donc plus malléable, il est battu et puis il a fallu assembler, ajuster et souder. D'abord, j'ai collé avec des bandes adhésives pour pouvoir comparer avec le projet en terre et être sûr que ce soit juste »

Soudure, brasage à la baguette d'argent, au chalu-



# Le Grand Etang

*« Monseigneur at ung grand vivier dont l'estanche est sur la haulteur de monseigneur, lequel est de telle nature que on le tient deux ans l'ung après l'autre plein d'eawe et la troisième année est-on tenu de le tenir wid sans eawe, pour faire chascun son proffit ».*

Ce texte est extrait du « Record de l'Echevinage de Fosses » sur les droits et obligations de l'évêque de Liège daté du 21 août 1442. Il mérite quelques explications.

D'abord une précision : un « record » ici ce n'est pas un exploit sportif mais un acte officiel de la Cour. Ensuite un rappel : depuis 907, l'abbaye de saint Feuillen avait été cédée à l'évêché de Liège et ce domaine comprenait toute la vallée de la Bebrona, devenue la Biesme, soit 5.000 Ha de Bambois à Auvélais. Sur la hauteur de Bambois se rejoignaient deux ruisseaux : le Ry des Bons Enfants venant de Maison-Saint-Gérard, et le Ry de Belle Eau, à la limite de Mettet. A une époque indéterminée, peut-être déjà sous l'épiscopat de Notger, ou vers le XIIIe siècle, il avait suffi de fermer par un barrage le creux naturel de ce petit confluent pour former un étang de belle surface : 33 Ha d'eau claire. .

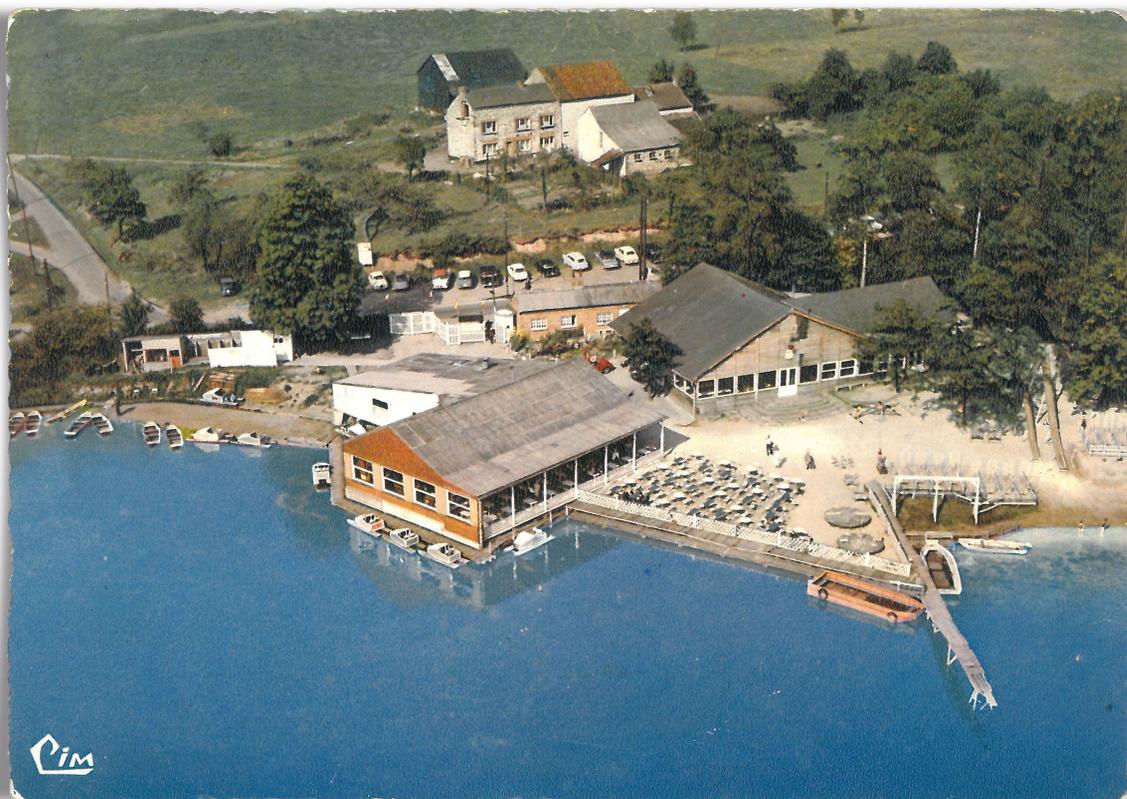
Le texte ci-dessus est intéressant à double titre : d'abord il renferme des termes restés dans notre wallon : estanche (astanche, barrage), eawe (eau) ; ensuite, il spécifie que déjà en 1442, et sans doute depuis longtemps déjà, on vidait ce vivier tous les trois ans pour récolter le poisson et la surface libérée des eaux était louée à des fermiers pour y semer du blé, ce qui épurait le fond boueux.

Cinq ans plus tard, en 1447, l'Echevinage repré-

cise, en 64 articles, les lois, franchises et libertés de la ville de Fosses et on revient sur ce vivier : « Touttefois que on doibt peschier le vivier de monseigneur appelé la « Vivier de l'Evesque », chascun bourgeois peult s'il lui plait peschier au ry dessoub du vivier jusques à noef pieds près du feschiet ». Mais on pouvait même pêcher dans l'étang ainsi vidé après que les commis de l'évêque aient emporté l'essentiel des poissons.

L'eau qui s'écoulait de l'étang avait grande importance pour les Fossois : pour les moulins, les brasseries, les tanneries et l'usage domestique. Aussi, ce record précise : « Quand l'eawe est détenue et remise dedens le visier de l'Evesque, une ventelle doibt avoir ung trou de tarrier hottereche (tarière : vilebrequin – hottereche : pour hollereche, du néerlandais hol = trou et recht = droit) jettant eawe par la maistresse buze du dit vivier, pour servir à la dite ville, pour aisemens (usage) de chasque manant (qui) doibvent à mon dit seigneur, au jour saint Jehan-Baptiste, ung poulet » : le droit d'usage de l'eau se payait donc par un poulet au profit de l'évêque.

Il en fut ainsi durant des siècles. A la Révolution française, les biens ecclésiastiques furent mis en vente et maintes propriétés de l'évêque, dont le Vivier, furent acquises par Jean-Lambert Dejaifve, qui fut maire de Fosses jusqu'en 1808, puis ven-





dues à son cousin Etienne Dejaifve, fermier à Wim-bosteck (actuelle ferme du Bois Sacré à Sart-Saint-Laurent). Le fils de celui-ci, Jean-Joseph Dejaifve, épousa une Fossoise : Marie-Louise Winson, et ils eurent trois fils, restés célibataires. Le dernier survivant, François-Joseph, à sa mort en 1872, légua une partie de son immense fortune à son régisseur, à une cousine, au Bureau de Bienfaisance de Fosses (son château de Sainte-Brigide, pour en faire un hospice pour vieillards) et à ses cousins et cousines Winson. L'étang de Bambois, appelé communément « Le Grand Etang », en wallon Li Grand Vêvî,, fut vendu par Feuillen Winson, au début du XXe siècle, à la famille de Thomaz de Bossière. Et en 1907, la ville de Fosses put acquérir la source dite « du gros blanc bouillon », sourdant dans le vivier, pour la capter en vue d'une distribution d'eau communale.

L'étang n'était guère exploité que pour la pisciculture : on le vidait environ tous les trois ans et plusieurs tonnes de poissons et anguilles récoltés dans des bassins près de la « maison de pêche », en contrebas de l'étang, étaient vendues à des professionnels et des particuliers. Le propriétaire permettait aussi tacitement l'accès des rives aux jeunes de Bambois et Fosses qui y apprenaient à nager. Durant la guerre, les Allemands (notamment à la station radar de Sart-Saint-Laurent) en profitaient largement et même les officiers se permettaient de tirer quantité de canards sauvages.

En 1946, M. de Thomaz associé à M. Mélin, de Lesve, eut l'idée de transformer une rive du Grand Etang en plage de loisirs et de tourisme : La partie boisée et envahie de broussailles fut défrichée et nivelée, on amena des tonnes de sable blanc, plusieurs bâtiments furent érigés : restaurant sur pilotis, salle de spectacles et concerts, bureau, 20 cabines de bain, plongeoirs, bassin pour enfants, embarcadère pour barques et pédalos, jeux d'enfants : balançoires, toboggans, etc. L'inauguration officielle eut lieu le 21 juillet 1946 et le succès fut foudroyant : par trains entiers, de la Basse-Sambre puis de toutes les régions, les touristes affluèrent, avec aussi des écoles (même des cars d'écoles fla-

mandes), des groupements de jeunesse, etc. On avait pu ainsi enregistrer, en une seule journée de 15 août, près de 5.000 entrées !

Ces installations étaient parfois l'objet d'un événement exceptionnel. Ainsi par deux fois, dans les années '60, l'abbé Simon, curé d'une paroisse du Doubs, vint y faire démonstration de plongeurs spectaculaires de 20 et 25 mètres à partir d'un échafaudage monté sur le « pilot », l'îlot au centre de l'étang, à présent disparu. Le profit lui permettait de payer les travaux de son église. Il y eut aussi, durant plusieurs années, une école de voile de l'ADEPS. Des campings s'établirent alentour...

Et bien que vers 1973 on signalait encore 50.000 entrées, les activités cessèrent en 1976, M. de Thomaz mettant fin à sa collaboration avec ses partenaires. La plage réputée fut fermée et les bâtiments, peu à peu, tombaient en ruines. Déjà vers 1969, des contacts avaient été pris avec M. de Thomaz pour un rachat du site. En 1975, le Collège échevinal demandait une étude au Bureau Economique de la province. En 1976, nouveaux dialogues avec les notaires. En 1981, on envisage une collaboration avec une ASBL pour handicapés. En 1982, l'Enregistrement estimait les 47 Ha (33 Ha d'eau, plus des terrains et le petit étang en contrebas) à 23.300.000 F. Mais du côté des vendeurs, surtout dans l'indivision après le décès de M. Jacques de Thomaz, c'était toujours l'indécision, les notaires en demandaient 33 millions et l'investissement était trop important pour les finances communales. On envisagea encore une intercommunale avec Saint-Gérard, Mettet, et quelques autres. En vain. Il faudra encore attendre quelques années pour qu'enfin se réalise un vrai projet de sauvetage de ce remarquable site de verdure, de sports nautiques et de tourisme social.

Mais cela, c'est une autre affaire que Le Nouveau Messenger vous présentera dans son prochain numéro.

## Portrait(s)

# Alexandre, de l'AMO Basse-Sambre

Il court tout le temps... Lucide quant aux réalités de son métier, cela ne l'empêche pas, derrière son regard malicieux et à l'ombre de sa voix basse et calme, d'être un vrai passionné. Discussion décontractée avec un homme d'action : Alexandre Warnant de l'AMO Basse-Sambre.



MM -Bonjour ! Est-ce que tu peux te présenter en quelques mots ?

AW-Je m'appelle Alexandre Warnant. Je travaille dans l'aide à la jeunesse depuis huit ans. J'ai une formation d'assistant social, ensuite j'ai complété par la psychomotricité, qui m'a apporté de nouveaux outils pour ma fonction. J'ai toujours habité l'entité de Fosses. Tout d'abord à Hauvent, puis je suis passé par Bambois, Vitrival, Aisemont, donc je « connais » un peu Fosses, on va dire ça comme ça. Actuellement je vis à Aisemont. Depuis 2008, je travaille à l'AMO Basse-Sambre qui a Fosses dans son territoire de compétence.

MM-Quelles sont à ton avis les qualités dont tu disposes et qui correspondent à celles nécessaires à ton métier ou si tu préfères, qu'est-ce qui maintenant, avec un peu de recul, fait que tu te dis finalement, c'est ça qui me correspond bien ?

AW -Je pense que dans le cadre de mon boulot, le contact est primordial. Contact avec des jeunes, avec des familles qui viennent chez nous ou que nous allons rencontrer. On se retrouve sur le terrain, par exemple, le temps d'une après-midi, où on va à la rencontre de jeunes, comme je le fais avec toi. Je pense qu'il y a un équilibre entre le travail de réflexion, avec les jeunes et les familles et parallèlement à ça, des réflexions sur des projets. Je crois que c'est vraiment là-dedans que je me situe, dans cet équilibre. Pour répondre à ta question, par rapport aux jeunes, qu'est-ce qui fait que je me plais bien avec eux ? Euh... Je ne sais pas quoi te répondre ! J'aime bien ! (rires) Je ne me suis jamais trop posé la question mais j'aime beaucoup travailler avec eux...

MM-Ou si tu préfères, quelles sont les qualités qu'il faut avoir pour travailler avec les jeunes ?

AW-La qualité principale, je crois, c'est qu'il faut leur faire confiance et les prendre au sérieux aussi. Je trouve que parfois le monde adulte a du mal à accepter les jeunes dans leur évolution. Une des qualités que l'on retrouve dans le secteur de l'aide à la jeunesse, c'est justement d'aller vers eux. Avec les jeunes on est souvent dans un rapport où on essaye de leur transmettre des choses alors que si ce rapport change un petit peu, on peut se rendre compte qu'eux aussi ont des choses à nous apporter ; à la fois dans la construction de projets mais aussi dans la créativité par rapport à une dynamique familiale. En tous cas, il faut oser. Aller sur leur terrain sans vouloir les accaparer par des structures, les enfermer dans des tableaux excel avec des numéros de téléphone... Il faut qu'il y ait une liberté d'action, peut-être pas d'action, c'est peut-être pas le bon mot, tout au moins une liberté de vie... tu moduleras un peu ça, ça a l'air un peu philosophique (rires)

MM-Non, non, je trouve que c'est très concret... Justement, ton travail, concrètement, ça consiste en quoi ?

AW -Mon travail en AMO peut se résumer essentiellement à deux axes. Tout d'abord tout ce qui concerne le suivi individuel, ça concerne directement le jeune, de 0 à 18 ans. Mais ça ne veut pas dire que ça se limite aux jeunes, comme je te disais tout à l'heure, on peut travailler avec des parents qui à un moment donné pètent les plombs (autrement dit, qui se retrouvent confrontés à des interrogations quant à leur fonction de parents), ce sont des choses qui arrivent aussi. Ce qu'on essaye de faire c'est de réaliser une photographie de la situation, soit avec le jeune, soit avec ses parents. Notre politique ce n'est pas de s'arrêter aux problèmes que peuvent vivre les jeunes, mais c'est surtout d'identifier le contexte dans lequel les choses se passent. On est un peu comme des « généralistes » de l'aide. Dans l'axe individuel, on a bien entendu un devoir d'orientation. Notre limite d'action est claire, nous ne faisons pas de thérapeutique. Le deuxième axe concerne le communautaire et le collectif. En gros, au-delà de la rencontre avec les jeunes, l'AMO peut mettre en place des activités, des projets sur base d'un manque qui serait identifié. Par exemple, si nous constatons, à travers

le travail individuel, les rencontres de partenaires et/ou les constats de terrain, qu'il manque cruellement une structure ou un projet dont les bénéficiaires seraient les jeunes, l'AMO pourrait impulser une collaboration entre les différents acteurs de terrains pour combler ce manque. Au niveau de l'axe collectif, l'AMO va travailler à la mise en place d'activités.

MM-Comme un déclencheur ?

AW-Voilà, exactement, à l'AMO Basse-Sambre, on travaille beaucoup sur l'estime que les jeunes ont d'eux-mêmes et au travers de l'image de soi. Par exemple, on va faire un stage action-nature qui se déroulera durant les vacances de Pâques pendant trois jours. Le but est de mettre les jeunes en mouvement, pour eux, mais aussi pour le groupe et montrer qu'ils sont capables de faire autre chose qu'aller jeter leurs canettes sur la place. On travaille en petits groupes. On n'organise pas de stages pour 25-30 jeunes. On travaille également en partenariat par exemple avec le planning familial de Tamines ; nous allons alors dans les écoles faire des animations sur l'adolescence où on se retrouve face à une classe de 15-20 adolescents à qui on peut donner un autre éclairage sur des questions comme la construction identitaire.

MM-Entrons donc dans le vif du sujet : qu'est-ce qu'une AMO ?

AW-Une AMO c'est donc une aide en milieu ouvert, c'est un service d'aide aux jeunes et aux familles. En milieu ouvert, ne veut pas nécessairement dire qu'on travaille dans la rue, même si on peut être menés à y travailler. Ça veut dire qu'on peut intervenir partout, dans les familles, en rue, dans les écoles, partout où on est susceptible de rencontrer des jeunes. Une AMO est un service agréé par la communauté française et petite chose à préciser, l'AMO Basse-Sambre n'est pas encore reconnue, elle est en projet pilote. On va tout prochainement vers une procédure d'agrément lorsqu'elle aura vraiment son assise sur le territoire de Fosses-la-Ville, Jemeppe et Sambreville. L'AMO Basse-Sambre, c'est aussi une équipe, composée de trois personnes : le Directeur, Marc Lagneaux, Christèle Harte l'assistante sociale remplacée en ce moment par Alison Allard, et moi. La particularité de l'AMO c'est qu'elle n'est pas mandatée par le ministère de la Justice, nous travaillons par contre en complémentarité avec le SAJ de Namur (Service d'Aide à la Jeunesse), qui ne nous mandate pas non plus, ce qui nous laisse une grande marge de manœuvre. Le jeune qui vient nous trouver n'a pas l'angoisse qu'on le renvoie vers d'autres instances, que ce soit la police, le SAJ, voire carrément la Protection de la Jeunesse. Cependant, nous sommes conscients que certaines situations nécessitent l'intervention

de services mandatés.

MM-Quelles sont les difficultés que tu rencontres ?

AW -Ce qui est parfois difficile, c'est qu'en AMO, les situations ne sont jamais simples. On arrive souvent au milieu d'un processus, par exemple en plein conflit lié à un divorce qui peut durer des mois, l'enfant qui avait sa place d'enfant, devient ado et prend une autre place dans ce conflit. Une autre difficulté, c'est que parfois, on intervient tard dans un problème.

MM-Est-ce qu'il y a des jeunes que vous aiguillez et qui s'en sortent mal par après ?

AW-Oui, évidemment, on se dit souvent entre collègues, qu'on n'a pas de baguette magique. La grosse difficulté c'est que souvent les gens pensent que la situation va s'améliorer tout de suite parce qu'on intervient, ce qui est faux. Si il n'y a pas d'engagement du jeune, de sa famille ou tout simplement que le temps manque, la situation peut rester difficile. Quand on est dans un passage difficile, je pense qu'on aime bien voir les choses se remettre en place très très vite, mais on est souvent confronté à des procédures, par rapport à l'obtention d'un logement, par rapport à la mise en autonomie d'un jeune, etc. Beaucoup de situations demandent du temps, ça veut dire du temps passé avec le jeune, avec la famille, à faire des démarches administratives et autres... le temps, c'est très précieux et parfois on en manque !

■ Michaël Meurant

Stage Action-Nature : viser le dépassement de soi autour de la découverte et de la protection de la nature. Du 18 au 21 avril.

Pour 10 jeunes maximum, âgés de 14 à 18 ans

Prix : 20 € (logement et nourriture compris)

Contact et Informations : Alexandre Warnant, AMO Basse-Sambre, 071/76.00.78



# Jeunesse et projets : deux mots qui sonnent bien !

Ce mardi 1 mars a eu lieu un Conseil communal pas comme les autres. En effet, un seul point était prévu à l'ordre du jour: la jeunesse. Les conseillers du CCJ ont rencontré les élus adultes et ils ont ainsi pu partager leurs expériences, échanger leurs idées, présenter leurs projets. Petit coup de projecteur et retour en arrière...

**M**ardi 1<sup>er</sup> mars. 18h30. Les jeunes conseillers arrivent, un par un, dans la salle du conseil, préparée pour l'occasion (écran et projecteur pour la diffusion des films, chaises en arc de cercle pour plus de convivialité).

Pierre Doumont, journaliste à Canal C et modérateur de la soirée, ainsi que Michaël et Anne, les animateurs du CCJ, sont là pour les accueillir et préparer avec eux l'échange avec les élus adultes : questions, interrogations, présentation des projets passés et futurs sont débattus et dispatchés entre les jeunes. Cette soirée est la leur, à eux de la faire vivre et de profiter de cette chance de pouvoir s'exprimer devant un conseil quasi au complet.

19h30. Arrivée du public ! La salle se remplit petit à petit.

19h40. Le bourgmestre ouvre officiellement la séance. Ensuite, les jeunes prennent la parole pour présenter les projets de l'année 2010 : le court-métrage « Fosses City » ainsi que le reportage qu'ils ont réalisé pendant la semaine de Toussaint. Juste après, la déclaration de Namur, écrite pendant la Toussaint et reprenant toutes les envies et les désirs des jeunes européens, est présentée au public et approuvée à l'unanimité par le Conseil ! Un moyen de montrer aux jeunes conseillers qu'ils sont soutenus et que leur travail est reconnu et mis en avant.

20h20. Tour à tour, François, Adeline, Aline, Alexandre, Yann et Kristina expliquent à l'assem-

blée leurs envies futures. Une fois n'est pas coutume, les idées fusent et ne manquent pas : la mise en place d'une rencontre inter CCJ, une rencontre européenne au mois de juillet avec des jeunes italiens et français, un nouveau projet vidéo (trio capsules) permettant aux jeunes d'être « reporters » et de filmer ce qui se passe dans leur commune. Il y aussi une soirée musicale, « Music is my only drug », avec pour envie de faire la fête sans alcool et de permettre à des jeunes DJ de la région de venir mixer (concours et cadeaux à la clé)...

En un mot : plein de désirs et de projets qu'il va falloir mener à bien !

20h40. Les discussions continuent de manière informelle, les jeunes sont interviewés, questionnés, interpellés par l'assistance, curieuse d'en savoir plus sur le futur.

21h15. Fin de soirée. Les jeunes sont ravis de ce moment d'échange et repartent chez eux gonflés à bloc !!

■ Anne Lambert





# LAETARE

## oblige

Nous avons rencontré Christian Godefroid, secrétaire du groupe folklorique les Chinels de 2001 à 2011. Sa particularité est d'avoir eu l'idée de récolter le plus de renseignements sur ce groupe avant que la mémoire des anciens ne s'éteigne.

### **Pourquoi cette idée ?**

Voyant les vieux Chinels disparaître et les grands ténors perdre la mémoire, je me suis dit qu'il était temps de récolter le plus d'informations possible. Ils possèdent pas mal de témoignages intéressants jamais exploités qui, si on ne fait rien, partiront dans l'oubli. J'ai constaté aussi que rien de bien concret n'avait été écrit depuis la parution du livre de Jules Gosset, publié dans les années 50. De plus, ce livre reflétait une vision du folklore qui n'a plus trop cours aujourd'hui et l'historique reste à creuser. Je peux citer un exemple : une coutume des Chinels était de faire sauter les cigares et pipes des spectateurs à l'aide de l'une des bosses. Cette pratique occasionnerait immanquablement aujourd'hui une bagarre.

### **Où peut-on voir ces renseignements ?**

Ces informations seront sur le site internet des Chinels ([www.chinel.be](http://www.chinel.be)). Ce site date de 2001, débuts de mes recherches. Elles serviront à l'étoffer. Je signale quand même qu'il doit être mis à jour. Au vu des renseignements récoltés, il serait envisageable de sortir une publication, mais cela reste encore à l'état d'un projet lointain.

### **Comment as-tu procédé ?**

J'ai commencé à interviewer des anciens (Hector Gosset, Willy Michel, Lucien Preud'homme et d'autres). C'est vrai que ces contacts m'ont fait connaître beaucoup d'anecdotes et m'ont permis de récolter des documents, photos, objets et autres.

### **Peux-tu citer une anecdote ?**

Vu le nombre, il m'est difficile de choisir, mais je peux me souvenir d'une : Il s'agit d'un voyage en train en Sicile en 1960, il faisait une chaleur torride. Un Chinel a profité d'un arrêt du train pour prendre une douche sous un réservoir à eau servant à alimenter la locomotive à vapeur.

### **Vois-tu un changement entre hier et aujourd'hui concernant ce folklore ?**

Juste après la guerre, il est arrivé que trois cars soient nécessaires pour des déplacements (ex. : Maubeuge). A l'heure actuelle, c'est à peine si on peut remplir un car. On ressent la crise. Avant, certaines années, on avait plus d'une vingtaine de sorties. Au programme de cette saison, on n'a pour l'instant que deux maigres voyages. Il s'agit d'une tendance générale dans le folklore confirmée par les autres groupes folkloriques wallons. De plus

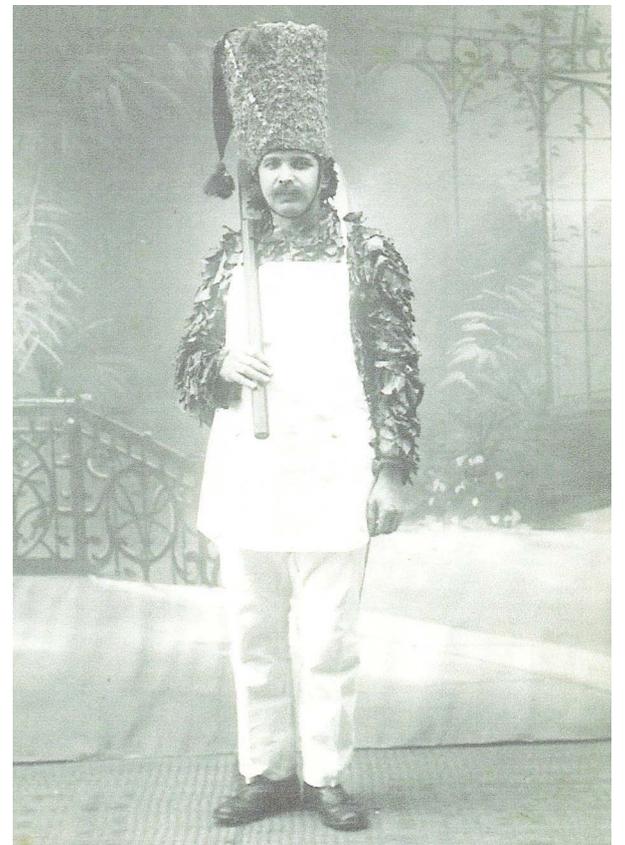
la relève n'est pas trop assurée. A part les enfants des Chinels, cette activité ne séduit plus trop les jeunes.

### **Quel projet envisages-tu actuellement ?**

Mon rêve- et celui d'autres membres de notre société - serait qu'on puisse avoir la maison des Chinels avec une partie musée. Nous possédons de très belles pièces et autres souvenirs récoltés lors de voyages et tous ces trésors sont trimballés de place en place et sont en train de s'abîmer. Ce qui serait intéressant, c'est que les lecteurs qui ont des renseignements sur ce sujet, puissent me contacter pour continuer à parfaire mes données folkloriques. On peut me joindre via mon GSM au numéro : 0498/738 702.

*Concernant les deux photos, il s'agit pour l'une de l'homme sauvage (mosset) groupe qui précéderait les chinels. Pour la seconde, il s'agit de chinels dans l'entre deux guerres. Il se pourrait que la photo montre l'entrée d'un château qui se trouvait rue Albert I. (actuellement le Champstoné).*

■ Eugène Kubjak



# Lès canlètes !



## Ratournûres do mwès :

« Elle a stî vaccinéye avou one awîye di gramofone » = Elle est bavarde

« L'ivièr dès prunalis » = L'hiver des pruneliers, gelées vers la mi-avril époque de floraison des pruneliers

Bondjoû à tortos !

Quand on m'a v'nu cwêre pos fé one pâdje è walon dins « L'Novia Messenger »... Dji m'a dit : « rin d'pus aujîye po one canlète come mi »... Bin tins ! Mi vl'a a-d'avant m'papî... Mins di qwè ç'qui dj'vos va causer... Dji n'va nin tot d'min.me vos causer di çu qu'on vos cause dins lès ôtès gazètes ... Ou bin à l'télévuzion ...

To r'waîtant pas l'fènièsse ... dji prind l'solia en plin visadje...

Do prétemps qu'arive ? V'là one boune idéye !

Les mouchons qui tchipèlemnut à r'laye ... l'bwès qui comince à bouter... dès p'titès fouyes prèsses à s'mostrer... Dès fleûrs qui s'tchaufenut au prumî solia... Dès prumîs brût di tondeuses... qu'on èst télemint binaujes d'ètinde après l'ivièr qu'on rovîye qu'on n'aveût s'sau di lès étinde l'esté passé... Et sûrtout di ç'solia qui nos boute l'idéye di sôrti nos lokes à poussères, à r'loketer, nos brouches, nos sayas po to fé blinker !!!

Et lès grands feus ! On l's-alume tot costé ! L'bolome ivièr a do mouron à s'fé... Lès djins l'ont vèyu assèz ! Faut dire qu'i nos èn.n'a fé vòye ç' t'anéye ç' !!! Dèl nîve jusqu'à nos gngnos !! Et dèl djalèye ! Et on ciél si grigneûs « qu'un canal s'est pendu » aureûve dit Jacques Brel ! ... Adon c'est st-assèz... nos l'alans crayî !!!!

Et l'Laétaré ! Qui vint djusse après lès grand feus ! V'là co one saqwè qui sint l'prétemps ! Tos costés on comince à r'sôrti lès bias costumes ! Lès cias des Chinéls bin sûr... mins ètous lès cias des Clowns, dès Andjes, dès Rotlindjes, dès Sorcîres, dès Echasseûs... On aprind aus pus djon.nes à boudjî su l'musique... Dès cias ont tchwèsi sès leûs novèles musiques.. Et lès musiyiens rèptenut les bokèts da Canivet... Is sèront tortos prèsses po l'gand djoû !

ET dji vos va ètou anonçî li pîce di tàyâte dèl « Soce dès Comédyîns Fosswès »

Dji sos sûre qui gn'a dès cias qui vont pinser... Li tàyâte è walon c'est po les vîs ! Et bin djustumint... v'nos lès vòye èt vos vièroz qui gn'a bran. mint d'jon.nes dissus l'sin.ne : Maxime, Joris, Marie, Steve, Clément, Stéfanie, Rémy ... Et ç'nèst nin l'prumî cop qu'is vont djouwer ! I gn'a ètou Paule, Carine, Véronique, Yvan, André, Maryse qui zèls sont one miète pu vîs... qwè qui... on n'èst jamès vîs quand on prind plaîji à çu qu'on fé !

Cès djins là ont ovré tot l'ivièr, maugré l'nîve è l'djalèye,. Is s'sont rachonés deûs côps pas sawin. nes dins one cauve... Is ont travayî, is on ieû do plajî, on on r'cominçî mwins cops lès min.mes djèsses, lès min.mes sin.nes... po vos présinter on bia spektake...

Is vos vont présinter : « One pitite gotte à l'meû-meûre », one comédiye è 3 âkes adaptaçion è walon dèl pîce « Arsenic et vieilles dentelles »

Mètu à l'snin.ne pa Véronique Henrard.

Les sèmedis 16 et 23 avrî à 8 eûre au gnût èt li dimègne 17 avrî à 4 eûre di l'après- non.ne à l'salle dèl sicole « Le Bosquet », route do Banbwès à Fosses-la-Ville

Intréye : 8€ et pré-vinte : 6€ . Rèsèvaçion : Syndicat d'Initiative 071/71.46.24 ou bin adlé l'mèteû à l'scin.ne 071/71.16.33

Bin v'la... c'èst tot po audjouûrdu... èt pos lès spèpieûs ... dji sos sûre qui dj'a fé one banselèye di fôtes èt is n'vos faut nin èsiter à m'lès mostrer, savoz...

Quand dji vos dijeûve qui dj'èsteûve one canlète....

■ Mèlîye

## Lexique :

Canlète = bavarde

Fènièsse : fenêtré

Visadje : visage

Tchipler = pépier (oiseaux)

Binaujes = contents

L'bwès qui boute = la sève qui monte

Nîve = neige

Gngnos = genoux

Djalèye = gelée

Grigneûs = maussade, grincheux

Crayî = calciné

Lès cias = ceux

Djon.ne : jeune

Tchwèsi : choisir

Djustumint = justement

Bran.mint = beaucoup

Ovrer : travailler

Djèsses : gestes

One pitite gotte à l'meû-meûre = un verre de goutte à la mure

8 eûre au gnût : 20h

4 eûre di l'après- non.ne = 4 heure de l'après-midi = 16h

Spèpieûs = méticuleux, minutieux

Banselèye : contenu d'une banse

Banse : manne (à linge)

Li Sawmin.ne = la semaine

Londi = lundi

Maurdi = mardi

Mércrédi = mercredi

Djudi : Jeudi

Vinrdi : Vendredi

Sèmedi : samedi

Dimègne : dimanche

Lès saîsons = Les saisons

Prétemps = printemps

Esté = été

Autone, Awan = automne

Ivièr = hiver

# Le T.T. Sarlois a 15 ans !

Nous avons rencontré Yvan Tahir, l'actuel président du Tennis de Table de Sart St-Laurent. Quinze ans déjà que ce club existe. Voici pour la petite histoire.

**Y**van Tahir nous dit que « ce club fut créé en 1996 par Marcel Bossrez qui en fut le premier président. Le premier Comité se composait de Marcel, de Jean Ancion qui était trésorier et de moi-même en tant que secrétaire. A l'époque nous avions 60 joueurs répartis en 12 équipes. C'était l'époque de gloire. Aujourd'hui, il nous reste quand même 25 joueurs ».

Quelle est la composition du Comité actuel ?  
« J'en suis le président, poursuit Yvan Tahir, le vice-président est Daniel Populaire, le trésorier Thierry Lepinne et le secrétaire est Christophe Degey. »

Le club compte aujourd'hui 3 équipes : en division III, IV, et V.

L'an prochain, il se pourrait que naisse une nouvelle équipe en division VI. Ce sera une équipe pour les jeunes. Il n'y a plus, à l'heure actuelle, d'équipe féminine. Pour cela, il faudrait au moins 3 filles.

Yvan poursuit : « Nous sommes actuellement 2<sup>e</sup> en division IV (on voudrait monter et si possible jouer le tour final), nous sommes 3<sup>e</sup> en division III et également 3<sup>e</sup> en division V. Pour toutes ces équipes, nous bénéficions de l'aide d'un entraîneur. »

Est-ce que cela coûte cher de jouer au tennis de

table ? « La cotisation annuelle est fixée à 60 euros, et bien sûr il faut posséder sa palette. On peut s'inscrire à partir de l'âge de 8 ans.

Je dois dire qu' on joue beaucoup en famille : il y a les Tahir, il y a les Mazuin, on joue de père en fils et en petit-fils... »

A la question de savoir si ce club est aidé par la commune, le président répond : « nous ne recevons pas d'argent de la commune, mais les ouvriers communaux sont à notre disposition s'il faut donner un coup de main, ou s'il faut repeindre quelque part... »

Quelle est ta vedette préférée ? « Jean-Michel Saive »

L'as-tu déjà rencontré ? « Oui, je l'ai croisé quelques fois »

As-tu un souvenir particulier ? « oui, les fameux derbies et la rivalité entre Sart St Laurent et Fosses. Mais ça date d'il y a une dizaine d'années . »

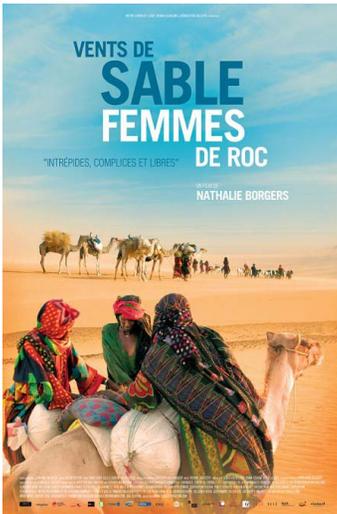
« Enfin, je dois dire que les troisième mi-temps me laissent des souvenirs impérissables : à Purnode, on buvait de la Régale, à Florennes, de la Bergeotte, et à Floreffe, je vous laisse deviner... »

■ Propos recueillis par Daniel Piet



**Souper du TT sarlois le 30 avril à 19H30 au Hall omnisports de Sart St Laurent. Au menu : apéritif, potage, jambon à la broche, gratin dauphinois et buffet de légumes chauds, mousse au chocolat. Prix : 18 euros (enfants 10 euros). Soirée animée par Skylight. Réservations : Yvan Tahir : 0496/80370 ou Thierry Lepinne : 0495/482 252**

# Repères



AVRIL

Sam 2 - 5ème souper spaghettis organisé à la salle d'Haut-Vent par le comité « Les chevaliers du point d'arrêt »

Génération en fête, de 10 à 18h; plus de 30 ambassadeurs vous ouvrent leurs portes à Floreffe et Fosses. Programme disponible au Syndicat d'initiative.

Dim 3 - Carnaval du Laetare organisé par la société Royale « Les Chinels »

Grand cortège avec la participation des groupes folkloriques Fossois et invités. Départ à 14h rue d'Orbey. Rondeau final vers 18h Place du Marché.

Mar 5 - Réunion culturelle centrée sur l'histoire de Fosses organisée

par le cercle d'histoire - Espace accueil solidarité citoyenne

Mer 6 et Ven 8 - Représentations publiques du nouveau spectacle des Ateliers théâtre - A l'Ecole du Bosquet - Entrée 6€ (gratuit pour les moins de 12 ans)

Lun 11 - Conférence organisée par le Cercle royale d'horticulture à l'Espace solidarité citoyenne  
Thème: Les engrais minéraux ; les liquides et foliaires.

Sam 16 et Dim 17- Pièce en Wallon en 3 actes - « Li p'tite gotte a l'meu-meûre » - interprétée par « Li soce des comédiyns Fosswès » - Salle du Bosquet à 20h

Sam 23 et Dim 24- Fête de Printemps au Lac de Bambois.

Exposition « l'art de fer fleuri » or-

ganisée dans le cadre du 40ème anniversaire de l'enseignement spécialisé sur le site du lac de Bambois - Accessible pendant toute la saison touristique

Spectacle équestre de Fabian Van Ryssel au manège de la ferme de Froidmont à Moustier-sur-Sambre

Je 28 - Ciné Club OXFAM a le plaisir de vous inviter à la projection du film :

« Vents de Sable, Femme de roc » De Nathalie Borger

Au balcon de la salle L'Orbey, 20h30, entrée : 2,50€

Sam 30 Souper - Barbecue organisé par le club « Palette Club Fossoise ».

Cassage du verre de la marche St-Pierre de Vitival à 15h.



## Photo insolite

... Qui l'eut cru ?

### VOTRE RECETTE DU MOIS

## Poulet à l'indienne

Ingrédients :

- 4 filets de poulet
- Quelques tomates
- 1 boîte de concentré de tomates (70gr)
- 250 ml de lait de coco
- 1 bonne poignée de noix de cajou (suivant le goût)
- 1 courgette
- Huile de tournesol
- Sel, poivre
- Epices « cuisinez à l'indienne » de Ducros

Recette :

Découper les filets de poulet en lanières et les faire sauter dans une poêle avec de

l'huile.

Couper les tomates et les faire sauter dans une poêle avec de l'huile.

Ajouter aux tomates, le concentré de tomates, le lait de coco et les noix de cajou. Saler, poivrer et ajouter les épices à l'indienne.

Laisser cuire.

Pendant ce temps, couper la courgette en trois tronçons.

Prélever la peau de la courgette sur 3 mm d'épaisseur.

La couper ensuite en petits cubes et les faire revenir dans une poêle avec de l'huile et l'épice Ducros.

A la fin de la cuisson du poulet, rectifier l'assaisonnement et ajouter les dés de courgette.

En accompagnement, servir avec du riz basmati.